

Jeanne, « dite Jeanne d'Arc »

Par André BAZZANA
Vice président de l'association

Cet article a été rédigé à partir des propos tenus lors de l'Entretien du 31 janvier 2015, à la Médiathèque de Mâcon. J'ai simplement réduit la place concernant la bibliographie critique du sujet et développé ce qui concerne « l'après 30 mai 1431 » et la personnalité de Jeanne.

Entre son *Camille Claudel, le « converti »* (1968) et *L'avènement de M. Thiers...* (1971), Henri Guillemin publie *JEANNE dite Jeanne d'Arc*¹. L'ouvrage fut mal accueilli – plus mal que d'autres – et mal compris : il suffit de voir le pamphlet de Régine Pernoud². Sur ce même sujet, il présenta à la Télévision Suisse romande, et au fil des années, un total de treize conférences. Or, jusque là comme par la suite, l'historien mâconnais n'avait pas montré un intérêt particulier ni pour le Moyen Age, ni pour la biographie des souverains ou des personnages de leur entourage, quels qu'ils soient... *Pourquoi, donc, cette Jeanne ?* Comme toujours, chez Guillemin, pour pratiquer la chasse aux erreurs historiques, aux montages orientés qui malmènent la vérité historique dans le but de créer « une » histoire, c'est-à-dire une histoire unique mais partielle. Le premier objectif de l'historien Guillemin est de reconstituer « l'ambiance dans laquelle l'aventure de Jeanne s'est déroulée ». Le second découle aussi d'une question : *pour qui* cet intérêt de Guillemin ? Eh bien ! Pour un personnage étrange, étonnant, hors du commun et au destin tragique, le plus important étant « de ne pas [se] tromper sur ses origines, son tempérament, sa pensée, son action »³ Écoutons ce qu'il en dit :

« L'histoire que nous allons regarder ensemble, c'est une histoire invraisemblable et, pourtant, une histoire arrivée. Quoi, invraisemblable ? Eh bien ! Vous savez bien ! C'est une espèce de petite paysanne, de Domrémy, qui déclare qu'elle va faire, elle, ce que les hommes ne peuvent pas faire, c'est-à-dire délivrer Orléans, faire sacrer le roi... et elle le fait !

« Et puis, ce qui complique tout, c'est que cette petite fille prétend qu'elle a une mission surnaturelle, qu'elle a entendu des voix et qu'elle est commandée par Dieu, pour faire ce qu'elle va faire. Alors vous avouerez que c'est en effet assez déconcertant »⁴.

D'emblée, un premier problème – le nom même du personnage :

1 - Paris, Gallimard, 1970 ; réédition Utovie, 2005 (*citée Jeanne...*).

2 - *Jeanne d'Arc devant les Cauchon*, Paris, Le Seuil, 1970.

3 - *Jeanne...*, p. 7-8

4 - 2ème conférence donnée à la télévision suisse (RTS).

« Longtemps que cela me tracassait. Y a-t-il moyen, aujourd'hui, de connaître enfin l'histoire vraie de cette Jeanne énigmatique, dite d'Arc » ?

« Allons bon ! Dès la troisième ligne, des guillemets. Si je dis « Jeanne d'Arc » avec des guillemets, c'est que la jeune fille dont je voudrais regarder le destin aurait été déconcertée de s'entendre appeler ainsi. Personne, de son temps, ne l'a nommée : Jeanne d'Arc , nom postiche, fabrication tardive, invention d'un poète orléanais du XVI^e siècle. Les guillemets sont donc requis, indispensables⁵.

Il n'est pas question de conter ici, en détail, la vie de Jeanne « dite d'Arc », ni d'entrer dans les débats et les polémiques qui entourent tous les épisodes d'une si courte existence ; vous trouverez en fin d'article les informations complémentaires. Je préfère donner, le plus possible, la parole à Henri Guillemin qui, en 1970, a rafraîchi sérieusement l'image que l'on avait des principaux événements se situant entre 1412, date probable de la naissance de Jeanne, et le 30 mai 1431. Quelque temps avant, Paul Claudel, lui-même, ne parlait-il pas d'une Jeanne « plus ou moins disparue dans sa légende » ou écrasée par des épaisseurs « de platitudes et d'inepties »⁶. Et Guillemin, il se souvient des termes d'Émile Zola voulant caractériser le livre qu'il n'a jamais écrit : « Je voudrais faire une histoire simple et vraie, je voudrais avoir devant moi une vraie jeune fille, parlant comme une jeune fille, et je voudrais raconter cette histoire sans point d'exclamation » ; et il lui répond : « C'est ça que je voudrais faire moi-même, une histoire de Jeanne avec simplicité et sans point d'exclamation ».

Un mot cependant des sources, qui nous offrent une quantité et une variété « invraisemblables » ! Pour en avoir une idée, consultez l'instrument de travail de base : *Le Livre d'or...*⁷, de Pierre Lanéry d'Arc (*sic*), qui ne comporte pas moins de 2152 titres recensés ! Les sources les plus sérieuses sont celles concernant les minutes des deux procès de 1431 et 1456⁸ ; parmi les nombreuses études que cette documentation a permis, citons le travail d'Andrée et Georges Duby⁹. La richesse apparente de cette documentation ne doit cependant pas cacher son hétérogénéité, ni les multiples contradictions qu'elle renferme.

A cela, il convient d'ajouter tous les récits et chroniques, à qui l'on peut faire dire... tout ce qu'on veut ! Car, en-dehors de la méfiance qu'inspirent des documents souvent tardifs, il faut se souvenir que la langue ou, plutôt, le langage de l'accusée a été transcrit, voire transposé sans vergogne. A-t-elle toujours été comprise par ses interlocuteurs, les scribes ou les chroniqueurs ? Mettre en « bon » français des paroles de Jeanne - « *filie Dé* » = « Fille de Dieu », « *Ren-ti* » =

5 - *Jeanne...*, p. 7.

6 - *Cahiers du Rhône*, 1942, n° 2 ; *Journal*, 1929 ; repris dans *Jeanne...* p. 26 et note 2.

7 - Pierre LANÉRY, *Le Livre d'or de Jeanne d'Arc Bibliographie raisonnée et analytique des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc. Catalogue...*, Paris Leclerc & Cornuau Ed., 1894.

8 - Pierre TISSET, Yvonne LANHERS (Ed.), *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, 3 tomes, Paris, Librairie C. Klincksieck (Société d'Histoire de France), 1960, 1970-1971. Pierre DUPARC (éd.), *Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc*, 5 tomes, Genève, Librairie Droz/ Paris, Librairie C. Klincksieck, 1977, 1983-1986 et 1989.

9 - *Les procès de Jeanne d'Arc*, Paris, Gallimard, 1973 ; rééd. Coll. Folio-Histoire, 1995.

« Rends-toi »... - ce n'est pas très grave ; mais les rédacteurs des minutes ou des actes (des lettres surtout, signées par Jeanne) – notaires ou clercs – traduisent souvent et reflètent, dit Guillemin, une « éloquence à volutes »¹⁰. Un exemple seulement, avec cette lettre, écrite à Sully en mars 1430 et trouvée à Vienne chez Jean de Luxembourg, où on lit ceci : « *Je vous aurais depuis visités avec mon bras vengeur si la guerre des Anglais ne m'avait retenue ici. Mais si j'apprends...* »¹¹ ; ce n'est guère, me semble-t-il, le style que l'on attendrait chez Jeanne...

Comment faire devant le nombre et la gravité des questions posées, qui touchent à l'histoire nationale, aux interprétations qui en ont été faites, aux événements historiques des années 1428-1431, au personnage même de Jeanne, ainsi qu'à toutes les récupérations politiques dont sa mémoire a été victime ? Peut-être procéder en cinq temps, en détaillant ce qui intéresse le plus Guillemin, c'est-à-dire la véracité historique, quand elle est avérée, et, sans cacher le mystère qui subsiste dans cette histoire, l'authenticité de cette fille, qu'il essaie de nous faire mieux connaître.

I- « Jehanne, la bonne Lorraine qu'Anglais brûlèrent à Rouen »

« Avec l'état civil de Jeanne – nom, origine, ses parents, date et lieu de naissance – déjà du brouillard (...). Jeanne, qui n'est pas « d'Arc » ... On appelait parfois son père « *Tarc* » (ou *Dare*) »¹², tandis que dans le « manuscrit d'Orléans », on trouve *Tart* ; les secrétaires royaux préféreront « *Day* ». A Rouen, lorsque l'évêque Cauchon lui demande son nom (de famille), elle répond qu'« *elle n'en sait rien* » ; c'est du moins ce que disent les minutes du procès. Jeanne – à Domrémy, « *on l'appelait Jeannette* » - est fille de Jacques et d'Isabelle Devouton (?), surnommée Zabet « Romée » à la suite d'un pèlerinage à Rome ou... au Puy-en-Velay (!) ; elle faisait partie d'une famille de cinq enfants : Jeanne, Jacquemin, Catherine, Jean et Pierre.

Née à Domrémy... même pas ! Elle naît à Greux (un kilomètre plus au nord) mais est élevée à Domrémy... qui n'est pas en Lorraine mais dans le duché de Bar¹³ ; celui-ci relevait en partie du royaume de France (pour le temporel) et de l'évêché de Toul (pour le spirituel). Née le 6 janvier 1412 ? Ou quelque temps avant : au procès, elle dit qu'elle a, « *à ce qui lui semble, environ dix-neuf ans* »¹⁴. Dans l'hiver, sans doute : c'est ce que nous indique la date du 6 janvier, qui n'a qu'un caractère approximatif car, à cette époque, les points de repères du calendrier sont les fêtes et les foires. Et puis, « on était le 6 janvier... ou non. Car c'est trop joli pour être honnête. A l'épiphanie se rencontrent les bergers et les rois. Les

10 - *Jeanne...*, p. 179, note 1.

11 - *Ibid.*, p. 177, note 1. Les citations de Jeanne sont données en italiques.

12 - *Jeanne...*, p. 29

13 - *Ibid.*, p. 31, note 2. Domrémy ne sera rattaché à la Lorraine qu'en 1571.

14 - *Ibid.*, p. 32

enfants nés ce jour-là sont, croit-on, promis à de grandes choses »¹⁵ . Une paysanne ? La pauvre bergère qui garde ses moutons, chère à Paul Claudel et à bien d'autres ? Pas davantage... : ses parents sont des « laboureurs », c'est-à-dire des paysans aisés :

« Des miséreux les parents de Jeanne ? Non. Ils ont un peu de bien et Jacques, le père, semble même faire figure de notable, au hameau. Un tout petit notable. Cependant, c'est lui que le village a délégué, en mars 1427, auprès du sire de Vaucouleurs, Baudricourt¹⁶ , pour un litige de la commune avec le seigneur de Montigny¹⁷ » .

Ils possèdent une maison en plein village ; et pas une « masure », une maison de pierre, à un étage et dont l'une des trois ou quatre pièces dispose -luxe inouï pour l'époque, en milieu rural de surcroît – d'une cheminée ; sans doute après le décès de sa sœur Catherine, Jeanne y aura « sa » chambre. Oublions donc la « petite bergère de Domrémy » et accordons une confiance, certes critique, aux documents disponibles : ainsi, cette minute du procès de Rouen (22 février 1431), qui précise :

« Elle ajouta que, tant qu'elle fut dans la maison de son père, elle vaquait aux besognes familières de la maison, et qu'elle n'allait pas aux champs avec les brebis et autres bêtes ».

Enfin Jeanne est une fille sans image. Seule représentation connue, faite de son vivant, en 1429 : un mauvais dessin à la plume¹⁸ . Les autres « images » mettent en scène la figure légendaire, sans le moindre réalisme.

15 - Colette Beaune, *Jeanne d'Arc. Vérités et légendes*, Paris, Perrin, 2008, p. 57.

16 - Robert de Baudricourt (mort en 1454). Personnage essentiel dans l'aventure de Jeanne (il facilitera son départ, en 1429), mais personnage ambigu : lié à René d'Anjou, duc de Bar, il lutte contre les incursions bourguignonnes, obtient une trêve en 1428 mais fait allégeance au duc de Bedford, représentant du jeune roi d'Angleterre ! Il rejoint Charles VII après le sacre.

17 - *Jeanne...*, p.31-32. Voir Philippe Contamine et alii, *Jeanne d'Arc...*, Paris, Laffont, 2012, p.67, Le plan du quartier de l'Eglise, à Donrémy, où l'on voit la maison de Jeanne.

18 Paris, Arch. Nat. X, 1481, f12r ; voir Philippe Contamine, *Jeanne d'Arc...*, p. 136-137.

Dessin de Clément de Fauquembergue

L'auteur n'a jamais rencontré Jeanne, depuis le camp anglais, à Orléans, il la représente en robe et cheveux longs.



II – Des temps troublés : la guerre, la peste, le schisme...

Une guerre de plus de cent ans (1336-1452), la catastrophe démographique de la Peste Noire – arrivée par Gènes (en 1357) et Marseille – qui, de 1348 à 1352, tue le tiers de la population de l'Europe de l'Ouest, le développement du Grand Schisme, qui débute par le retour à Rome (il vient d'Avignon) du pape Grégoire XI et qui se prolonge, après l'épisode de 1378¹⁹ - la rivalité des *trois papes* ! - jusqu'en 1418, date à laquelle s'achève le Concile de Constance... Le tableau est sombre :

« C'est dans cette « profonde boue »²⁰ que Jeanne va paraître, à l'heure où ce qui pouvait encore subsister du paternalisme féodal commençait à faire place à ce qui sera le capitalisme de la Renaissance (...). Tout à fait dépassée, Jeanne, complètement anachronique, la petite chrétienne champêtre dans ce monde des mondains où son destin va l'introduire. Dès le départ, on peut être sûr que son malheur y sera infaillible »,

Tout est dit, n'est-ce pas ? Au-delà du « cas » de notre héroïne, la vision historique de Guillemin est claire et juste. Sur la guerre de Cent Ans, d'abord. Là où les historiens du sérail ne voient qu'un « litige à main armée entre branches de la souche capétienne » (Joseph Calmette, dans son *Jeanne d'Arc* de 1946), Guillemin dresse un dramatique état des lieux :

« Tous ces Grands qui s'entre-déchirent sont apparentés. Un clan familial où l'on s'entretue (...). Une bande de truands, ces porteurs de couronnes ; un véritable « milieu », mais au-dessus des lois » (...).

« L'inconvénient du « litige » que l'on sait entre Capétiens, c'est que ces antagonistes rentés achètent des mercenaires pour se battre à leur

19 - Élections d'Urbain VI (pour Italie et Empire) et de Clément VII (pour France et Espagne).

20 - L'expression est de Michelet, précise Henri Guillemin.

place (...). Qui « déguste », si j'ose dire ? Eh ! les habitants même, dont l'exploitation fait l'objet du différend. Si bien que ces Petits (...), sont les premières victimes, [la] proie des mercenaires pillards pendant les combats, et, pendant les répits, à la merci de ces « routiers ».

« Quand Jeanne entre en scène, voilà une bonne centaine d'années que le royaume est sillonné par ces lurons »²¹.

Ces longues luttes prennent racine dans le monde féodal et marquent la rupture majeure de ce XVe siècle : un siècle plus tard, mais pas avant, émergera l'idée de « nation ». En 1413, quand Henri V d'Angleterre débarque en Normandie, Jeanne a un an. Et l'Église dans tout ça ?

« Le thème convenu est celui-ci : dans cet heureux temps, dit du Moyen Age, la chrétienté était vivante. Ferveur et croisades. Le vicaire du Christ, à Rome, le « successeur de Pierre », régnait sur les âmes ; les pouvoirs temporels n'existaient que par sa consécration (...). Au XVe siècle, assurément, il n'en va plus de même (...). Les relations des souverains avec Rome sont faites surtout de querelles sordides à propos des taxes ecclésiastiques et de l'octroi des « bénéfices [qui sont] le produit financier des hautes charges de l'Église ».

Le Concile de Pise élit non plus deux papes mais trois ; celui de Constance (1414-1418) rétablit l'unité de la Chrétienté, au prix de l'indépendance – déjà réduite face aux pouvoirs politiques – du Pape face aux évêques. Drôle de pape, ce Martin V, élu en novembre 1417 et qui n'est même pas prêtre : « aucune importance ; ces choses-là, quand il le faut, s'arrangent avec une divine promptitude ». Et le clergé ? « Dans les « hautes sphères », on s'épie sans cesse, on se chamaille, on se joue des tours pendables pour l'accès aux gros bénéfices (...). Quant au clergé régulier... »²², Guillemin cite le moine Gerson (1363-1429), chancelier de l'Université, auteur de « cette constatation cruelle » : « *Les cloîtres de nonnes sont aujourd'hui²³ des loges de prostituées ; les monastères ressemblent à des boutiques et les cathédrales sont devenues des cavernes de voleurs* » ; mais, en campagne, les prêtres « font ce qu'ils peuvent, la plupart très pauvres et très sommairement instruits ». Alors – et plus globalement - , « Peut-on parler de « foi » dans l'ensemble des fidèles ? » questionne notre polémiste :

« Pour l'immense majorité des paysans, la foi se résume en superstitions, culte des reliques, pèlerinages. Dieu est avant tout, pour eux, le despote invisible, caché au fond du ciel, et qui fait – c'est son rôle principal – la pluie et le beau temps (...). Chez les riches et les gens de cour, l'incrédulité se répand. On ne l'avoue point encore, mais la « religion », pour beaucoup de ces installés, est une niaiserie de la

21 - Citations extraites de *Jeanne...*, p 23 et 12-14.

22 - Citations venant de *Jeanne...*, p. 16, 21 (« Au lendemain de son élection, Martin reçoit le diaconat ; le surlendemain l'ordination ; son couronnement a lieu le troisième jour ») et 22.

23 - « J'espère qu'il veut dire « trop souvent », commente Henri Guillemin (p. 22).

populace. La fable de la chrétienté ne tient plus guère quand s'étripailent ces mercenaires tous également timbrés de la croix »²⁴ .

Faut-il ajouter que tous ces événements marquent profondément la jeune fille : autour d'elle, on en parle ! Dès 1425 (elle a 13 ans), Jeanne baigne dans un contexte culturel et politique difficile, entourée, de plus, d'un lot fourni de prédictions populaires.

III – Jeanne dans les événements de 1428-1431

Sur les temps forts de l'aventure de Jeanne, je ne ferai rien d'autre que susciter l'interrogation du lecteur par quelques citations d'Henri Guillemin, extraites de son livre de 1970 ou de sa conférence de 1980²⁵ . Le dessein de l'auteur est bien connu : ne jamais accepter les clichés et les erreurs parfois volontaires de l'Histoire officielle ; et, pour cela, rechercher le détail inconnu, le document oublié – ou négligé. Sur ce sujet si maltraité, si polémique et que l'on croit bien connaître, la remise en cause risque d'être douloureuse ! Six épisodes, donc, de Domrémy à Compiègne.

I – Domrémy

« Que sait-on de sa « vie cachée », je veux dire de son existence avant qu'on ne se mette à parler d'elle, en 1428 ? Pas grand-chose (...). Que Jeanne, dès son jeune âge, ait été pieuse et fervente, comme on le voit dans sa « vie publique », c'est infiniment probable. N'en demandons pas davantage ».

Dès 13 ans, bien sûr, les « voix », dont elle ne parle à personne : « Elle porte en elle ce secret (...). La voix est de Dieu ; Jeanne n'a pas mis la chose un seul instant en doute » ; puis, petit à petit une détermination croissante et la décision de partir (contre les avis répétés de ses parents).

« [Survient] le coup de tonnerre. On n'avait pas encore expérimenté soi-même, à Domrémy, la guerre. Cette fois, ça y est. La colonne infernale du sire de Vergy déferle sur la contrée. Branle-bas et sauve-qui-peut... »

«[Et] les parents de Jeanne qui se sont enfuis ; ils ne sont pas allés bien loin, à Neufchâteau qui est à 10 km à peu près, au sud de Vaucouleurs, et pour revivre, pour survivre, ils se sont établis dans une auberge ».

Ils y resteront quinze jours, pendant lesquels la rousse, la patronne, prend Jeanne à son service – les juges s'en souviendront, à Rouen, l'accusant d'avoir fréquenté des personnes de mauvaise réputation. C'est là, sans doute, qu'elle aurait appris à monter à cheval ; là, en tout cas, elle entend les prédictions populaires annonçant qu'une jeune fille – *puella* (pucelle) dans les actes du procès – sauverait

24 - *Ibid.* : « La croix grecque sur l'uniforme des Anglais comme sur celui des Armagnacs (rouge pour les premiers, blanche pour les seconds), la croix en x, la « croix de Saint André » pour les Bourguignons ».

25 - *Jeanne...* (1970, réédition Utovie, 2005) ; *Henri Guillemin raconte Jeanne d'Arc*, Bats, Éditions Utovie, 2006, livre-cd, transcription réalisée par Maure Carité (Cité *Conférence*).

la France et arrive la nouvelle du siège d'Orléans... « Quand on rentre, on trouve l'église en décombres et la maison de famille saccagée. Et Jeanne qui a honte... », et qui se dit que, si elle avait fait ce que les voix lui demandaient, son village n'aurait pas brûlé. « Ça a bouleversé Jeanne », dit Guillemin et, dès lors, tout bascule :

« Elle a pris son parti ; elle a dit à son presque fiancé qu'elle retirait sa parole, qu'elle renonçait à l'épouser. Parce qu'elle se sentait responsable de la tragédie qui venait de s'abattre sur eux tous »²⁶ .

2 - Chinon : une paysanne à la Cour ?

« Sur la réception de Jeanne a couru une légende (...), à savoir que le roi s'était dissimulé pour voir ce que ferait cette fille ; il avait pris le costume de ses courtisans, il n'était pas particulièrement remarquable, il se cachait dans la foule et que Jeanne, en entrant, l'a reconnu, s'est avancée vers lui, la preuve de son inspiration surnaturelle. Ça ne s'est pas passé comme ça. Car, Jeanne, il y avait quelqu'un qui s'intéressait à elle. C'était Yolande, la belle-mère du roi, qui avait du reste fait tout de suite une enquête pour savoir si elle était vierge ou non, parce que si elle n'était pas vierge, c'était peut-être une sorcière (...). Et Yolande va l'accompagner ; elle ne veut pas entrer toute seule, Jeanne (...). On nous dira plus tard « Mais c'est inouï, Jeanne qui n'est qu'une paysanne savait comment se comporter, comment faire les révérences devant le roi, comment s'adresser à lui », mais non c'est Yolande qui lui avait expliqué ce qu'il fallait faire »²⁷ .

3 – Orléans : « tout débute par un malentendu »

Après enquête à Domrémy, Charles VII donne son accord pour envoyer Jeanne à Orléans. Dans quelles conditions ? La réalité historique dépasse – et de loin ! - la légende. Affaire réglée en six points :

1. - « Il traîne en longueur, ce siège d'Orléans. Les Anglais ont paru sous les murs de la ville le 12 octobre ; voilà sept mois ou presque qu'ils sont là et ils n'ont toujours pas lancé leur assaut (...). Une étrange mollesse dans leurs opérations. Ils ont construit diverses « bastides » - des blockhaus – autour de la ville mais sans procéder à un investissement complet. Il ne s'est produit, depuis octobre, qu'un seul engagement sérieux, le 12 février, à Rouvray [une déroute des Armagnacs], dont les Anglais n'ont pas profité ». Tout cela s'explique : intrigues, laisser-aller, absence d'instructions. Le comte de Suffolk, William Pole mène une drôle de guerre d'où l'offensive est exclue, une fausse guerre dormante et courtoise (...). Celui que Jeanne nomme Guillaume de la Poule, qui représente Bedford dans le corps expéditionnaire, est incertain de ce qu'on attend de lui. Dans le doute abstiens-toi ».

26 - Sur « Domrémy », citations venant de *Jeanne...*, p. 32-34 , 38-39 et *Conférence*, p. 15-16.

27 - Il s'agit de Yolande d'Aragon. Sur Chinon, citations venant de *Conférence*, p 18-19.

2. « Charles VII, de son côté, a peu de goût pour les combats (...). Son but, son ardent désir, c'est un arrangement à l'amiable avec Philippe de Bourgogne. S'il parvient à le détacher des Anglais, leur mainmise sur sa couronne, sur une bonne moitié de son royaume aurait les meilleures chances de disparaître »; Charles « n'a pas tort de penser que le duc de Bourgogne ne souhaite point, pour ses intérêts mêmes²⁸, un excès de puissance au profit des Lancastre sur le continent ».

Bref, on s'attend à ce que les Anglais lâchent prise d'eux-mêmes, sans le moindre combat. Quant aux « autorités d'Orléans »...

3. « ... elles réclament principalement de quoi nourrir une population plus que doublée par le repli, à l'abri des remparts, des gens qui vivaient hors les murs, dans les faubourgs (...), [ainsi que] des habitants des villages que l'on a dû évacuer. Pas besoin de combattants, la ville en regorge ; on est au moins aussi nombreux que les Anglais, et des mercenaires, il faudrait les payer. Non ! Non ! ».

4. Or, et c'est là que le drame se joue : « Nul n'a pris soin d'éclairer Jeanne sur des problèmes qui la dépassent et la petite n'y est pas du tout. Elle voit les choses avec simplesse : on se jette sur les Anglais, on les « *boute hors de toute France* », le Dauphin devient, grâce à elle le roi béni par Dieu, et voilà, elle aura fait sa tâche ! ».

Alors, elle ne doute de rien. Elle écrit aux anglais « la lettre que l'on sait » : « *Retirez-vous, Anglais, c'est votre devoir* » ; sinon, « *La Pucelle vous ira voir promptement, [fera] à vos biens grand dommage* » ; « *si vos gens ne veulent obéir, je les ferai tous occire* ». On se prépare, on part...

5. « Et ce qui va partir, avec Jeanne, pour Orléans, ce n'est pas une armée de secours, c'est un nouveau convoi de ravitaillement (...). Les soldats ne sont là que pour l'escorte »²⁹. Il s'agit de « soutenir les capacités physiques et morales des Orléanais afin qu'ils persistent dans leur résistance. Et Jeanne fait partie du lot ; elle y représente une variété de soutien ; un soutien moral inédit et incomparable (...). Jeanne aux yeux de la chancellerie royale, c'est un fétiche exceptionnel, un porte-chance, une mascotte incomparable, disposant auprès des simples d'un puissant prestige religieux (...), une auxiliaire inattendue que l'on ne saurait négliger »³⁰.

6a. «Pratiquant peu la géographie, Jeanne na pas protesté contre l'itinéraire (...). [Elle] ignore qu'Orléans est sur la rive nord de la Loire,

28 - En particulier dans les Flandres, menacées par l'industrie lainière anglaise.

29 - Que le chroniqueur Jean Chartier décrit ainsi « Furent chargés en la ville de Blois des charretées de blé et réuni grand force de boeufs, moutons, vaches, pourceaux. Et Jeanne prit alors son chemin » (cité par H. Guillemin, *Jeanne...*, p. 72).

30 « La pucelle, c' est un *Gott mit uns* incarné » (*ibid.*).

et l'on n'a pas cessé d'avancer sur la rive sud. Et, tout à coup (...) Jeanne s'aperçoit qu'on a dépassé Orléans, qu'on est en amont de la ville, qu'on évite par conséquent, les Anglais. Qu'est-ce que ça signifie ? Elle veut se battre et on l'empêche de se battre. On la fait contourner l'ennemi au lieu de piquer droit sur lui (...). La Pucelle est stupéfiée. Elle en suffoque. On l'a eue ; on l' a roulée ».

Pire encore, les péniches arrivées, en vue de la traversée, les soldats d'escorte tournent alors le dos et repartent vers Blois. Puis, on passe la nuit sur la rive droite, près de Chessy.

6b. « ... toute la journée du lendemain 29 avril jusqu'au coucher du soleil, s'étirera sans que le Bâtard [Dunois] juge le moment propice pour parcourir les deux lieues – une heure de cheval – qui séparent Chessy d'Orléans. Pourquoi ce délai ? (...) On ne se bat jamais la nuit, en ce temps-là. Jeanne ne pénétrera donc à Orléans qu'une fois l'obscurité venue ».

Ce que cherche Dunois, c'est éviter que « cette impétueuse, folle d'action, ivre de ses certitudes « divines » ne se lance – aidée par le tumulte populaire de son « entrée » -, dans une action irréfléchie et dangereuse contre les bastides anglaises « les plus proches des remparts » :

« Dunois avait cru voir arriver une docile, toute en Dieu, et il avait « touché », comme on dit dans l'Intendance, un explosif »³¹.

4. Orléans, le triomphe de Jeanne ?

« Et ce sera, vers 20 heures, dans les rues de la cité, la réception souvent décrite : envolée des cloches, fanfares, clameurs, les gens qui pleurent de joie et qui vocifèrent (...), Jeanne qui dit merci, qui éclate de bonheur ».

Trois temps, dans cet épisode célèbre.

D'abord, Dunois « s'est ingénié à lui expliquer qu'on ne peut pas attaquer encore. Il lui cache certainement que le roi n'y tient pas du tout, à une attaque (...) : pas d'offensive pour le moment ». Suivent trois jours d'inaction, puis quelques jours de tension extrême : des renforts approchent, le 4 mai ³², mais Dunois « se rend chez Jeanne : pas d'illusions, Pucelle ; même ainsi, même avec ce petit renfort, nos moyens sont insuffisants ; patienter, attendre ; c'est obligatoire ». Venant de Paris, une armée anglaise approcherait, mais est-ce bien vrai ? De son côté, « Jeanne connaît le prestige, énorme, qui l'entoure à Orléans. Elle a pour elle la foule. Qu'on se le dise ». Puis, vient, le 4 mai, l'affaire du bastion Saint-Loup :

« Dans l'après-midi de ce 4 mai, Jeanne dormait un peu, dans sa chambre, une sieste, quand un grand bruit la réveille. On hurle, on galope dans la rue, le tocsin résonne S'agit-il d'un coup de main

31 - Sur le « Malentendu » d'Orléans, citations venant de *Jeanne...*, p. 68-70, 72-76 et 78.

32 - Avec Dunois, Gilles de Rais et le maréchal de Saint-Sévère ; ils arrivent par la rive nord, au vu des Anglais, qui ne tentent rien contre eux.

[anglais, ou] d'un assaut ? (...) Je pencherais pour une opération spontanée, anarchique, de civils orléanais « gonflés » par la présence de Jeanne [et l'arrivée de renforts] ; des excités, qui ont saisi ce qu'ils peuvent avoir sous la main : haches, couteaux épieux, barres de fer, épées empruntées ou volées aux soldats, et qui se sont rués sur le petit blockhaus avec d'autant plus de véhémence qu'ils le savent débile. Un fait d'armes à bon marché ! ».

Et « Jeanne, qui s'est dressée en sursaut (...) appelle à grands cris : [son épée, son cheval!], elle en oublie son étendard ; vite ! Vite ! Louis [son page] le lui passe par la fenêtre ! [Elle] pique des deux, à travers la cohue, vers cette porte de Bourgogne, où tout le monde court. Quand elle parvient à la bastide Saint-Loup, c'est déjà fini »³³ .

Les prisonniers « du type piétaille », ces mercenaires « n'ayant que leur solde pour vivre, ces gueux dont on a rien à tirer, leur sort est scellé : égorgement » ; Jeanne assiste sans mot dire, car « c'est la guerre, et la guerre se fait ainsi » ! Enfin, après la trêve de l'Ascension (5 mai), le 6 « au petit matin, Jeanne donne l'ordre à son page Louis de sonner de sa « trompille », dans la rue. Elle est déjà à cheval et en armure... ».

Résumons, car les composantes du récit ne sont pas différentes : les mêmes protagonistes que l'avant-veille se ruent sur la porte de Bourgogne ; la foule l'ouvre, enlevant les madriers, arrachant la serrure. « Et le torrent s'engouffre, en direction de la Loire » ; le gouverneur Gaucourt n'a plus d'autre solution, pour éviter un massacre, que de « suivre le mouvement, tâcher d'y mettre un peu d'ordre (...) ». Du sabotage, du gâchis, de la démence, quoi, sous la poussée d'une gosse sans cervelle, qui croit que la fougue suffit à tout ». De fait, ça ne marche pas : on perd du monde, le soleil baisse... il faut renoncer ; c'est alors que les anglais sortent en rase campagne³⁴, ce qui facilite l'action de la cavalerie. « En quelques minutes on enlève leur forteresse des Augustins ».

On veut continuer mais, le lendemain, Jeanne est blessée devant les Tourelles : les Anglais s'enfuient, au grand dam des assiégés d'Orléans qui « *par les rançons eussent pu avoir grand finance* », comme dit le *Journal du siège*. Reste à conclure. Le 8 mai, au matin, tout est prêt pour la bataille décisive : les armées sont face à face, « Jeanne au premier rang, en cotte de maille car son épaule bandée lui interdit l'armure. Silence. Chacun retient son souffle. Puis, des commandements qu'on entend, là-bas (...). Pas possible. Mais si ! » Les Anglais lèvent le siège...

« Le roi est transporté de gratitude ? Ruisselant de reconnaissance, Charles VII couvre Jeanne de bénédictions ? C'est l'inverse³⁵ .

33 - *Jeanne...*, p. 81. « Capitaines et gens d'armes (...) s'estoient partiz d'icelles bastides (...) pour combattre les ennemis qui avoient en leur compagnie une pucelle, seule ayant banière entre lesdis ennemis » (légende du dessin de Clément de Fauquembergue récit des événements du côté anglais) : autrement dit pas la moindre bannière royale dans l'affaire !

34 - « Ces serins, ces ânes, bien à l'abri derrière leurs murailles imprenables, ils sortent ! Ils se croient tout permis » (*Jeanne...*, p. 86).

35 - Sur le « Triomphe de Jeanne », citations venant de *Jeanne...*, p 78, 82-83, 86 et 89.

Ce long récit était nécessaire pour comprendre que, désormais, après Orléans, tout est dit : pour Jeanne, « le froid commence », puis les mises à l'écart et les menaces vont suivre.

5. De Blois à Reims, ou un « déclin » annoncé

En mai 1429, le roi est furieux contre Jeanne, mais il a besoin d'elle. Furieux, parce que son comportement à Orléans va à l'encontre de tous les efforts de la diplomatie royale :

« Qu'est-ce que Philippe va en penser ? Cette fille bouscule tout, ne tient compte de rien, patauge dans le temporel (...) et, parce qu'elle a réussi son affaire grâce à un concours de circonstances favorables où entraient pour beaucoup la passivité, l'inertie, le peu d'entrain des Anglais, parce qu'elle a fait un bruit du tonnerre, les gens n'ont plus d'yeux que pour elle, la populace la porte aux nues ! »...

Le roi a besoin d'elle, parce que, si les Anglais ont quitté Orléans, ils sont toujours à deux pas, à Meung, à Beaugency ; la pression ne se relâchera que le 17 juin, avec la victoire de Patay : « Cette fois, c'est le gros événement, [victoire] pour laquelle Jeanne est reléguée à l'arrière-garde ! ».

Quant au sacre, à Reims, en juillet 1429, lui aussi repose sur un malentendu ; deux façons de voir les choses opposent Jeanne et la Chancellerie. Pour Jeanne, le sacre de celui qui n'est encore que le Dauphin Charles, c'est l'ultime mission que ses « voix » lui imposent ; pour le pouvoir, il s'agit de damer le pion aux Anglais, de les prendre de vitesse et d'organiser au plus vite la cérémonie qui donnera au roi la légitimité dont il manque. L'idée est simple mais astucieuse ; pourtant on n'ose l'entreprendre, parce que Reims est en terre bourguignonne ! S'ouvrir la route par la force – d'abord, est-ce possible ? - c'est s'attirer les foudres du Bourguignon. Le roi a donc besoin de Jeanne et de sa large popularité³⁶. De fait, à Auxerre comme à Troyes, c'est elle qui sauve la situation et permet la poursuite de l'aventure ; à Châlons-sur-Marne, elle retrouve « tout un lot de vieilles connaissances à elle, qui sont accourues de Domrémy pour l'embrasser, lui faire fête ». La route vers Reims est libre : « Le roi est arrivé le 16 ; le lendemain, dimanche 17 [juillet], c'est fait, il est sacré ». Comment est-ce possible ? Eh bien en réalité, ce sacre est une imposture : il faudrait avoir la couronne de Charlemagne et la sainte ampoule³⁷ : « Tout cela est conservé à Saint-Denis, et Saint-Denis est chez les Anglais (...). Libre à l'irrespect d'insinuer que, pour ce sacre à la sauvette, la couronne était d'occasion et l'ampoule en simili ». On connaît – on croit connaître – la suite.

« L'imagerie traditionnelle, c'est Jeanne qui est debout à côté du roi, le roi est agenouillé devant l'évêque qui fait les gesticulations nécessaires,

36 - « Le 29 juin 1429, le cortège royal quitte Gien » (*Jeanne...*, p. 104).

37 - « Celle qu'une colombe, venue du ciel, mit dans les mains de l'évêque Rémy pour le baptême de Clovis » ; il faudrait douze pairs (laïcs et religieux), on désignera des figurants !

l'étendard de Jeanne est à côté du roi, enfin, Jeanne a une position considérable au sacre».

« Ce n'est pas vrai et je le sais bien, simplement par les témoignages de Rouen [où elle dit] : « *Il me semble (!) que mon étendard fut assez près de l'autel et, moi-même, je m'y tins un peu* ». Un peu, ça veut dire qu'elle a essayé de s'avancer, que son étendard n'était pas à côté du roi du tout, était assez près » c'est-à-dire, sans doute... assez loin ! « Jeanne, c'est quelqu'un d'un peu encombrant... ».

Tout laissait présager cette proche mise à l'écart : le 4 juillet, le roi « annonçant sa venue aux Rémois, [ne dit] pas un mot de Jeanne dans son message (...) ; motus sur cette comparse, qui est déjà presque de trop »³⁸; à Reims, déjà, elle n'est que tolérée.

6. Les trois pièges ou comment s'en débarrasser

De retour de Reims, Jeanne n'a qu'une idée : attaquer Paris. « Or, toute la politique de Charles VII est, au contraire, de s'arranger en douce et gentiment avec Philippe de Bourgogne ». On renouvelle donc la trêve, mais avec une disposition curieuse : « On ne se battra plus, sauf autour de Paris », ce qui laisse penser que le roi aurait l'intention de prendre Paris. A cette contradiction apparente, Henri Guillemin ose une explication :

« Et mon idée, mon idée derrière la tête, c'est que le roi se dit : « Si je pouvais embarquer Jeanne dans une aventure militaire devant Paris et si elle était un peu blessée [ou, même] trépassée dans le siège de Paris, je serais bien content, je serais débarrassé d'elle ».

« Au début de septembre, Jeanne va lancer l'assaut de Paris. [Or,] le roi ne lui a presque pas donné d'hommes et Paris est une citadelle sérieusement défendue. Elle se lance malgré ces conditions-là et, cette fois, elle est grièvement blessée, à la cuisse, elle ne peut plus combattre. Elle est très malheureuse, vous savez, très malheureuse, Jeanne, à ce moment-là ».

Suivent plusieurs mois curieux : Jeanne « est à la cour du roi, elle est dans des chaînes dorées, mis elle est dans une cage, parce que le roi la surveille » ; à Bourges, elle va aux bains, à Blois, on – le roi, bien sûr – lui donne de beaux vêtements, des armes, des chevaux³⁹. Serions-nous là, dans la théorie du complot ? On pourrait le penser, tant cette vision de « l'affaire de Paris », aujourd'hui, nous choque... Et pourtant... deux faits contribuent à conforter cette « idée derrière la tête » de notre ami Guillemin.

38 - Un « Déclin annoncé » : citations venant de *Jeanne...*, p. 89, p. 108-110 et *Conférence*, p. 34.

39 - Des chevaux ? Dans son écurie, elle a « trois coursiers et trois trottiers », ces derniers pour la promenade (!) ; l'un d'eux – cadeau royal – coûte 137 livres ; et Guillemin de rappeler que « le cheval qu'elle montait lorsqu'elle est venue de Vaucouleurs coûtait 12 livres » (p. 38).

- Premier fait, le bizarre épisode de la Charité-sur-Loire, où le roi confie à Jeanne une simple opération de police contre « un nommé Perrinet-Gressart (...), un truand local, qui s'était établi une espèce de principauté » tout près du domaine royal ; une mission, donc, mais sans moyens, de sorte que Jeanne fait appel aux villes voisines pour obtenir argent et armes. Elle prend Saint-Pierre-le-Moûtier, mais « va se faire battre devant la Charité, [revenant] piteusement à la cour parce qu'elle n'avait pas assez d'hommes pour faire l'opération ». Perfidie royale : pas de blessure, certes, mais une perte de crédit à la cour comme dans l'opinion !

- Second fait, Compiègne. Dans la foulée, le roi signe une nouvelle trêve⁴⁰ avec le Bourguignon et semble, aux yeux de Jeanne, commettre une forfaiture : tous les « passages de l'Oise » sont cédés, y compris Compiègne, qui avait pris parti pour Charles VII et que Philippe voudra reprendre. *Realpolitik*, dira-t-on... Jeanne est furieuse et... écoutons Henri Guillemin.

« Le roi lui dit : « ma petite Jeanne, fais ce que tu veux, mais tu n'auras ni un sou ni un homme ». Alors, Jeanne va partir, à la tête de quoi ? (...). Elle part [en avril 1430] à la tête de mercenaires qu'elle a payés de ses deniers ; aucun n'est Français, ce sont des Piémontais, ils sont dirigés par un certain Beretta, qu'elle paye. Par conséquent, la pauvre Jeanne va à la tête de routiers italiens pour se battre devant Compiègne ».

Faut-il résumer l'épisode ? Le départ, l'arrivée à Compiègne le 22 mai, la sortie imprudente et prématurée du 23, les portes de la ville que l'on ferme, les Bourguignons qui la repèrent facilement à la huque d'or qu'elle porte⁴¹, la capture... Bien, mais qu'est-ce qui explique la suite funeste qui conduira, de façon inéluctable, au bûcher en 1431 ?

- Le troisième fait : un enchaînement qui relève de la seule politique, des princes comme de l'Église. En quelques jours tout est réglé.

« Ce sont les mercenaires de Jean de Luxembourg qui ont pris la Pucelle. Philippe connaît les usages. Il laisse à ce parent besogneux l'alléchante perspective de la rançon (...). Sûrement les Anglais vont, pour la prisonnière, faire une offre d'achat, mais sûrement aussi Charles VII. [Or], le roi Charles ne lèvera pas le petit doigt pour aider [Jeanne] (...). Charles se désintéresse. Les Bourguignons lui ont rendu un trop fier service en le débarrassant de Jeanne pour qu'il aille se ruiner à la récupérer ».

Politique royale : y a-t-il eu trahison, ce qui expliquerait la fermeture des portes de la ville ? Regnault de Chartres, qui était présent dans Compiègne, en est-il responsable ? Quoi qu'il en soit, « mutisme absolu » du côté du roi, malgré les pressions qu'il subit, par exemple de la part de Jacques Gelu, évêque d'Embrun⁴².

40 - La première, signée à la Noël 1429, s'achevait à Pâques 1430.

41 - « Elle avait, par dessus sa cuirasse, une espèce de boléro doré, qui sera sa perte (...). Un soldat bourguignon l'attrape par sa huque (...). Elle est renversée, elle tombe » (p. 41).

42 - « Je vous recommande que, pour le recouvrement de cette fille et le rachat de sa vie, vous n'épargniez ni moyens ni argent, si vous n'êtes prêt d'encourir le blâme indélébile d'une très irréprochable ingratitude », écrit celui-ci (p. 151).

Jeanne est capturée le 23 mai et le 26, c'est la Faculté de théologie de Paris (Sorbonne) qui se manifeste :

« La Sorbonne demande Jeanne pour lui faire un procès religieux. Comprenez bien de quoi il s'agit. La Sorbonne est collaborationniste. Hein ! Quoi ? Elle est avec les Anglo-Bourguignons. Et les Anglais sont furieux que le roi Charles ait conquis contre eux l'avantage du sacre. Il s'agit maintenant de faire [à Jeanne] un procès religieux pour annuler ce sacre. On va dire « c'est une sorcière, c'est une hérétique », on est décidé à la condamner d'avance. Alors le sacre se trouvera annulé »⁴³.

La suite logique, c'est le procès de Rouen, qui déborde largement l'histoire événementielle sur laquelle Henri Guillemin vient de s'interroger longuement, en critiquant parfois féroce, sur la forme et sur le fond, les rares documents disponibles. Or, le Moyen Âge, ce n'est pas – que l'on sache – sa tasse de thé... Alors, pourquoi cette minutieuse dissection ? Simplement pour en arriver à ce qui l'intéresse : éclairer le rôle que l'on fait jouer à Jeanne, dans notre histoire moderne et contemporaine, et tenter d'éclairer ce personnage pour qui il ne cache pas ses sympathies...

IV – Après le 30 mai 1431 et jusqu'à nos jours

Légende, oubli et récupérations diverses... ainsi pourrait-on définir les faits qui, depuis près de six siècles, entourent le personnage de Jeanne.

Lourd silence, fausses réapparitions et... presque rien

L'événement passé, c'est un silence officiel qui s'impose : « Il ne faut pas parler de Jeanne, le roi n'aime pas du tout que l'on parle de Jeanne »⁴⁴. Et, du côté anglo-bourguignon, une certaine mauvaise conscience conduit au même résultat.

Cependant surgit ce que certains ouvrages appellent « la résurrection de Jeanne », en se basant sur les vagues ressemblances⁴⁵ ou sur l'hypothèse que la « bergère de Domrémy » ne serait pas morte à Rouen car, sur le bûcher, une autre personne lui aurait été substituée. Guillemin imagine le discours tenu par l'usurpatrice : « Non, ce n'est pas elle qu'on a brûlée ; au dernier moment, on lui a mis une espèce de mitre en carton sur la tête, on ne voyait pas sa tête et on a brûlé n'importe qui, à sa place, une sorcière, mais elle a échappé et je suis là, moi, je suis Jeanne ressuscitée ». Cela n'a guère de sens : « Cela ne compte pas. Mais, comme il y a des livres récents qui ont parlé de la résurrection de Jeanne, j'étais bien obligé de faire allusion à cela »⁴⁶.

Pourtant, en 1449, l'actualité ramène Jeanne sur le devant de la scène politique française, au moment où Charles VII conquiert la Normandie :

43 - « Comment s'en débarrasser » : citations venant de *Jeanne...*, p. 151, et de *Conférence*, p. 36-38, 40-41.

44 - *Conférence*, p. 46.

45 - Ainsi entre Jeanne et Claude des Armoises ; se ressemblant physiquement, elles étaient très différentes l'une de l'autre (Colette Beaune, *Jeanne d'Arc*, Paris, Perrin, 2004, p. 223).

46 - *Conférence*, p. 46-49.

« Quand il arrive à Rouen, il y a un mauvais souvenir, hein ! dit Guillemain [dans un style qui est celui de la conférence]. Et je me demande, vous savez, la municipalité de Rouen, qui était à plat ventre devant les Anglais, avait versé de l'argent pour le supplice (...). Ce sont peut-être les mêmes qui sont [là] ; ils sont très embêtés quand le roi arrive et ils reconnaissent qu'effectivement il s'est produit à Rouen quelque chose de très désagréable, déshonorant... »⁴⁷.

L'idée qui surgit alors est celle d'une possible « réhabilitation ». Mais, elle est impossible, car -conséquence à la fois des luttes de pouvoir, dans l'Église, et des décisions du Concile de Constance -, « canoniquement, un jugement de l'Inquisition est sans appel » ; on imagine donc que le roi ne demandera pas d'intervention papale, ce que Calixte III ne saurait accepter, mais que l'on recourra à un stratagème assez rusé.

Écoutons Henri Guillemain :

« Nous [entendez le roi] avons la chance qu'existe encore la vieille maman de Jeanne, qui est très vieille, qui ne sait plus où elle en est. On va dicter à cette femme une requête, c'est la vieille dame qui va écrire au pape en disant « Je vous en supplie, vous avez par erreur condamné ma petite fille qui était une si excellente catholique » (...).

[Et le pape] « va jeter, comme avec dédain, au roi, une espèce d'attestation de bonnes vieilles mœurs...

[Et le roi ? Service minimum] « C'est incroyable la façon dont [il] va parler de Jeanne dans sa requête. Il dit, en parlant d'elle, « *une femme que j'avais entretenue dans mon armée* » (...). « Pas du tout la triomphatrice d'Orléans, non : *il se trouve (!) « qu'elle était dans mon armée et qu'on a fait un jugement erroné sur elle »*, c'est tout »⁴⁸.

Ensuite, me dira-t-on, il y a Villon et ses « dames du temps jadis... » ; certes, mais connaît-il vraiment cette Jeanne de Domrémy ? Puis, dans l'ensemble et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle... rien, ou presque.

« La lignée royale de France manquera de chaleur – c'est un euphémisme – à l'égard de Jeanne. Du Haillan, l'historiographe de Charles IX ne saurait craindre de déplaire quand il répercute, à propos de la Pucelle, les ragots de la cour : « Les uns disent, écrit-il, que Jeanne était la garce du Bâtard d'Orléans, les autres du sieur de Beaudricourt, les autres de Xaintrailles » ; et Du Haillan, au bout de son excursus, éprouve quelque honte à s'être attardé là trop longuement, « plus qu'il ne convenait à l'Histoire de France ». L'incident est presque choquant ».

47 - *Ibid.*, p. 48.

48 - *Ibid.*, p. 49

« Savez-vous, le nom de Jeanne va disparaître de la littérature française, on n'en parle pas, pensez donc ! Quand Ronsard va faire sa *Franciade*, il n'en parlera pas »⁴⁹.

Cependant, un Père jésuite publie, en 1581, une *Histoire tragique de la Pucelle de Domrémy*, tandis que les oraisons funèbres de 1610 ne mentionnent Jeanne qu'une seule fois - « et sans éclat », dit Guillemin – et que Bossuet ne fait qu'une allusion, assez « décalée », à cette fille dont la famille royale n'a point à rougir, bien qu'elle ait « accepté un instant les services de cette ancienne servante d'auberge »⁵⁰. De son côté, la papauté est assez méfiante envers la Pucelle. Grand silence, donc, que vient troubler Voltaire, avec *La Pucelle d'Orléans*, poème en 21 chants, sorte de pastiche des récits héroïques, sur lequel les avis sont partagés⁵¹ ; sous l'ironie grinçante de l'auteur, on peut cependant déceler une dénonciation de la crédibilité populaire et du sectarisme religieux.

Et le XVIIIe siècle s'achève, à Orléans (!), sur l'avatar de ce bronze de Jeanne et de Charles VII, que la Révolution fait fondre pour en faire des canons, dont l'un s'appellera... «La Pucelle»!

Au XIXe siècle, la résurrection de Jeanne

Certes, elle n'est pas immédiate, dit Henri Guillemin. Ainsi, « quand Chateaubriand parle du *Génie du christianisme* [qui paraît en avril 1802], il avait là un beau sujet, il n'en parle pas ». Ce que Guillemin ne dit pas, c'est que la même année, en octobre, Friedrich Schiller ouvre, avec *Die Jungfrau von Orléans*, la réflexion qui parcourt tout le XIXe siècle – et bien au-delà⁵² : « le mythe de Jeanne d'Arc devient l'illustration des hésitations idéologiques qui divisent le siècle »⁵³.

Mais, dans la France de 1803, « on n'aime plus Charles VII, puisqu'il y a la Révolution, mais on aime bien Jeanne ». Aussi la bonne ville d'Orléans décide-t-elle de lui élever une nouvelle statue. Seulement, voilà, en 1803, « c'est Bonaparte, qui n'est pas encore Napoléon, qui est le chef de la France [et] qui est en train de préparer... l'invasion – ratée du reste – de l'Angleterre [et Jeanne] est annexée au projet anti-anglais » du Premier Consul, qui publie au *Moniteur* une déclaration dans laquelle on peut lire : « *L'illustre Jeanne a prouvé qu'il n'y a pas de miracle que le génie français ne puisse produire lorsque l'indépendance nationale est menacée* ». Fermez le ban ! A partir de là, se développe ce que l'on a appelé une propagande « johannique », qui reprend de plus belle, en 1839, et se développe, ensuite, dans le contexte des très fortes tensions entre Louis-Philippe et l'Angleterre. C'est à ce moment qu'écrivit Michelet :

« C'est lui, l'inventeur d'une Jeanne patriote, mieux même, initiatrice du patriotisme français. La lecture de ses divagations est insoutenable ;

49 - Les premiers tomes de *La Franciade* sont publiés en 1572.

50 - *Jeanne...*, p. 224-228.

51 - La description de Jeanne, juchée sur un âne ailé, ne fait pas partie des meilleures pages de Voltaire.

52 - On pense à Michelet, bien sûr, mais aussi à Joseph de Maistre, Barrès, Anatole France, Brasillach, Bernanos ou Malraux.

53 - Voir l'article fondamental de Claude Foucart, « Cette « vivante énigme » : Jeanne d'Arc », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n° 11, 2004, p. 19-29.

le voici au plus beau de son lyrisme insane : « Souvenez-vous toujours, Français, que la Patrie, chez nous, est née du cœur d'une femme (...). Le sauveur de la France devait être une femme, La France étant femme elle-même ». Qu'il est donc fatigant – et pire- cet historien obsédé ».

Michelet est bien vite suivi de Dumas, avec *Jeanne la Pucelle*, en 1842, et même par Lamartine qui, en 1858, dans *Le Civilisateur* (1^{er} fascicule, célèbre Jeanne, « martyre de la Patrie »⁵⁴, etc. Mais, le siècle avançant, le « danger, dit Guillemin, n'est plus du côté de l'Angleterre, il est du côté de l'Allemagne », cette Allemagne qui, en 1871, s'empare de deux provinces ! « Mais, par bonheur, il paraît que Jeanne est lorraine : elle est utilisable aussi bien contre les Allemands qu'elle [l'] avait été contre les Anglais » et, dès 1876 : « les statues de « l'héroïne » surgissent de toutes parts ». Puis, en 1884, « sous l'impulsion de Joseph Favre, doux fanatique, auteur d'une *Jeanne libératrice de la France*, des parlementaires exigent une « Fête nationale » de Jeanne d'Arc, bien sûr fixée au ... 8 mai !



Jeanne d'Arc gardant ses moutons à Domrémy

Notre 1^{er} livre d'histoire. Cours élémentaire, Paris, Nathan, 1954, p. 44

(le livre suit les Instructions officielles du 7 décembre 1945)

Le phénomène enfle encore à la fin du siècle et, dès 1893, deux images de Jeanne commencent à s'affronter : « l'une catholique, l'autre élevée en riposte par les libres penseurs »⁵⁵. En 1895, Thérèse de Lisieux, « auteur d'une *Jeanne d'Arc* de couvent (...), fait chanter à ses sœurs :

54 - Les citations de cette page sont extraites de *Conférence*, p. 49-50 ; *Jeanne...*, p. 228-229.

55 - Citations extraites de *Jeanne...*, p. 229. Esprit revancharde et hostilité à l'Église, bien sûr, mais Henri Guillemin ne voit pas que, plus globalement, « s'affirme une vision politique du mythe de Jeanne d'Arc qui n'a rien à voir avec le combat historique de la jeune fille, mais qui [est] au service d'une cause, celle d'une France qui remet en cause toute l'évolution de la Nation depuis la Révolution française » (Claude Foucart, art. cit., p. 21).

« *Reviens, fille au grand cœur / ange libérateur...* »

« *Libérateur ?* Mais, bien sûr, dit Guillemin ; la France n'est-elle pas alors dans les liens des francs-maçons et des « anarchistes » ? », de ceux, que quelques années plus tard, on appellera « les ennemis de l'intérieur ». Dès lors, une partie de la société méprise « l'ordre républicain » : voyez Claude Foucart citant, à titre d'exemple, « l'idée qu'eut, le 18 février 1897, Paul Déroulède de donner rendez-vous à ses amis de la « Ligue des Patriotes » (...) devant la statue de Jeanne d'Arc, place de la Pyramide ».

C'est le moment où Jaurès somme « la bourgeoisie capitaliste [de] cesser de revêtir l'armure » de Jeanne. De 1895 à 1900, et parfois sous des aspects cocasses, voire « ridicules »⁵⁶, « de plus en plus, Jeanne passe aux mains des réactionnaires » ; cela s'accroît avec l'affaire Dreyfus, de sorte qu'à l'aube du XXe siècle, en décembre 1904, on entend...

« ... les bataillons de choc des « honnêtes gens » conclure un meeting, à Paris, par ces clameurs : « A bas les Juifs ! A bas la République maçonnique ! Vive Jeanne d'Arc ! » Désormais la Pucelle appartient à l'*Action française*, et ce sera le défilé annuel, Place des Pyramides, des Camelots du roi ».

La tendance est donnée pour la suite du siècle, aggravée, pour la période 1894-1920, par la délicate et complexe question de « l'utilisation » de Jeanne dans les relations conflictuelles entre l'État et le Saint-Siège⁵⁷. Nous ne la traiterons pas ici.

V – Jeanne, « la personne physique et morale »

Au physique, peu de renseignements, mais un texte en latin, postérieur d'environ cent ans de quelqu'un de bien renseigné ; à prendre, bien sûr, avec précautions, nous la décrit *rusticana facies* (et) *nigro capillo*... Traduction : un visage rustique, c'est-à-dire une campagnarde aux traits lourds et des cheveux noirs. *Toto corpore praevalida*, ajoute Philippe de Bergame, « ce qui signifie bien membrée, bien musclée », dit Guillemin et que, pour ma part, je préfère traduire par « forte », « robuste », « redoutable » et, de plus, déterminée, « soldat pour de bon ». Elle est plutôt petite (*brevi statura*), soit environ 1,60 m. Elle aime le grand air et les « concours de galopade », dira Guillemin ; « elle ne rêve que plaies et bosses ». Sensible, « elle rit volontiers, mais elle pleure facilement aussi » mais, souvent, comme c'est le cas à Chinon, « parce ce qu'on la contrariait, parce qu'on ne voulait pas la croire ». Joyeuse d'en découdre, elle sait aussi être insolente et se laisse

56 - « L'année même (1897) où le jeune Péguy, socialiste de fraîche date (...) termine sa première Jeanne d'Arc, Sarah Bernard, comiquement travestie en Pucelle, triomphe à la Porte Saint-Martin, dans le « drame musical » de Barbier et Gounod, tandis que Méliès consacre un de ses films à la guerrière inspirée » (*Jeanne...*, p. 229).

57 - Voir *Jeanne...* p. 230-235. « Léon XIII, tout à coup, en 1894, tire la Pucelle du placard ».

fréquemment aller à la colère – Dunois en sait quelque chose – voire à l’agressivité et à la violence ⁵⁸ .

« Une fille intraitable » et qui agace par son insistance, ses exigences, mais « incroyablement intelligente et je dirai même astucieuse ». On a déclaré qu’elle était analphabète – parce qu’elle a dit, à Rouen, qu’elle « *ne savait ni A, ni B* », ce que Guillemain conteste en dénonçant une erreur d’interprétation : elle veut signifier ainsi aux docteurs qui l’interrogent, qu’elle n’entend rien à la théologie, et pas plus. A plusieurs reprises, lors du procès elle fait preuve de répartie : lorsque l’évêque Cauchon lui demande si, à Chinon, il y avait assez de lumières pour qu’elle reconnaisse le roi, elle lâche ce jeu de mots inattendu, « *Oh ! Vous savez, monseigneur, toutes les lumières ne viennent pas de vous* ». Et à Poitiers, en 1429, cette réplique insolente à un inquisiteur, venant du Limousin, qui lui demandait si saint Michel et sainte Catherine parlaient « un bon langage français » : « *Ah ! Bien, en tout cas, meilleur que le vôtre* ».

« A coup sûr, pas banale, cette gosse, limpide, fouguese, ni niaise ni bégueule. De la personnalité et du muscle. Une singulière petite bonne femme, mais difficile à manier (...). Bon. Alors, qui c’était, cette fille ? Et nous voici en face de la grande question ; au pied du mur, si vous voulez : Jeanne et Dieu, Jeanne et ses voix »...» ⁵⁹ .

De quoi s’agit-il ? « Vraies voix ou supercherie ? », se demande Colette Beaune⁶⁰. Cela n’a aucune importance... Cela – de même que la troisième possibilité de troubles mentaux et de dérèglement comportementaux – ne change rien au fait que, fausses ou réelles, ces « voix » sont devenues un fait historique. Sont-ce, d’ailleurs, les mêmes qui « parlent » à l’enfant de Domrémy, à la très enthousiaste « auxiliaire inattendue » de Charles VII et à la prisonnière de Rouen ? Si l’on s’en tient à ce que dit Jeanne elle-même, et que recueille Guillemain, les choses sont simples : « elles » se manifestent très tôt ; Jeanne n’en parle pas (pas même au curé de Domrémy), de ces « voix » qu’elle n’a pas vues, mais entendues ; d’ailleurs, elle ne décrit les personnages qui lui parlent « que lorsqu’on l’y force [ou] qu’elle a affaire à des gens qui ne veulent pas l’écouter », donc au procès⁶¹.

« Elle en a situé de manière précise la première manifestation. Elle n’a pas dit : « *il me semble* », ni « *à peu près* » ; elle a été très nette : cela s’est passé alors que « *j’avais treize ans* ». On connaît ces paroles, si souvent reproduites : « *vint cette voix environ l’heure de midi, au temps de l’été, dans le jardin de mon père (...)* ; *j’ai entendu la voix du côté de l’église* » ; en même temps que la voix, une « *clarté* », une « *grande clarté* »... ».

58 - Les citations reprises ici sont extraites de *Jeanne...*, p. 26, 229-231 ; *Conférence*, p. 22 : « Une figure paysanne ; ça veut dire vraisemblablement qu’elle n’est pas très belle, elle doit avoir de fortes pommettes, elle était un peu rougeaude peut-être. »

59 - Astucieuse, exigeante... Les citations sur ce thème sont extraites de *Jeanne...*, p. 65, 74-75, 77 et 245, ainsi que de *Conférence*, p. 23.

60 -Colette Beaune, ouv. Cit., p. 85.

61 - Que n’a-t-on pas dit ? Les conséquences d’une puberté mal passée, de chocs traumatiques (mort en couches de Catherine, incendie du village...) ; « hallucinations latérales droites », dit-on en 1878, ou simples voix de la conscience ? Et bien d’autres inepties !

Bien sûr, le soleil et la chaleur de l'été, la grande clarté, le son des cloches, à midi... tout cela peut faire penser à un phénomène d'hallucination, qu'Henri Guillemin refuse *a priori* et plus encore lorsqu'un médecin lui dessine « la partie du cerveau, le lobe évidemment atteint, chez Jeanne ». Dans le même temps, il s'interroge :

« Au seuil de la mort, quand Jeanne essaie d'être véridique à fond, à la limite extrême (et tant pis pour ce qu'on en pensera !), elle avoue que parfois, « *ce qui venait à elle, c'était de très petites choses, en grande multitude* » (...). Je pensais (moi aussi, j'avoue) à Ézéchiël parlant des anges : la phosphorescence et le scintillement de ces invisibles devenant visibles sous tel regard pur, comme « la danse d'un million de points d'or ». Sous tel regard pur ? Qui sait si Jeanne n'en était pas douée ».

Qu'importe... La bonne question serait : ces « voix » que disent-elles ? Rien... peut-être. Car, dit Henri Guillemin :

« Jeanne, c'est quelqu'un qui tient debout, qui tient ensemble, qui sait ce qu'elle veut. Une créature compacte faite d'un seul élan et qui obéit passionnément à une traction exercée sur son âme. Ce qu'elle a entendu ? Un texte sans mots. C'est elle qui a mis les mots »⁶² .

Enfin, quel est le message ? Peu de choses mais toujours la même chose, une « obsédante sommation », « une injonction qu'elles lui ont faite, une requête, un commandement qu'elles lui transmettaient ». En 1428 et 1429, elles lui demandent de partir.

« Ah ! Elle avait dit oui tout de suite, dans son cœur. Que ce serait beau, si elle pouvait l'accomplir, cette mission folle ! (...). Pourquoi Jeanne, si prodigieux que cela fût, pourquoi ne serait-elle pas, elle, la petite vierge, désignée par le roi des Cieux pour tenir le rôle de Marie ? La prisonnière de Rouen affirmera bien, au procès, qu'elle ne croyait pas à ces prophéties, mais c'était avouer, du même coup, qu'elle en connaissait l'existence ».

Et elle obéit, sans hésitations, résolue à tout. Pour Henri Guillemin, il est clair que Péguy fait fausse route quand il imagine, chez Jeanne, un « débat cornélien », quand il la décrit...

« ... divisée entre deux devoirs : obéir à ses voix, obéir à ses parents, et déchirée à la pensée du mal qu'elle ferait aux siens en les quittant pour une entreprise insensée à leurs yeux, révoltante. Mais non ; écoutez-la plutôt, limpide, catégorique : « *Aurais-je eu cent pères et cent mères, je serais partie !* » (...).

« Elle n'a rien d'une folle. Elle est sage, bien élevée, intelligente ; elle regarde droit ; elle va beaucoup à l'église, le curé la reçoit en

62 - Les citations de cette page sont extraites de *Jeanne...*, p. 73, 245 et 248-249.

confession. Elle répète à tout le monde que c'est vrai, qu'elle ne ment pas, qu'elle sait ce qu'elle dit, qu'elle a reçu de Dieu mission de sauver le royaume ».

Épilogue

« Ce que Michelet a dit sur elle de moins sot, ce sont les mots qu'il a employés : « vivante énigme... ».

« Telle que nous l'avons suivie du regard, la trajectoire de Jeanne n'a rien de mystérieux (...). A Chinon, les choses manquèrent de facilité. Quand à ce qui suivit, la délivrance d'Orléans, la campagne de Loire, le sacre et, plus encore, l'affaire de Paris, nul besoin, ma foi non, d'y introduire le moindre « merveilleux ». La capture de Jeanne, son procès, sa mort n'appellent, de même, aucun recours explicatif à quelque intervention surnaturelle. On devait plutôt dire que tout cela en marque cruellement l'absence. Mais c'est Jeanne, Jeanne elle-même, qui reste énigmatique. Elle constitue le seul mystère, le vrai mystère, de son histoire ».

Pour aller plus loin...

D'abord, pour vous amuser... mais très sérieusement :

François REYNAERT, *Nos ancêtres les gaulois et autres fadaïses*, Paris, Fayard, 2010, 1ere partie : *La France d'avant la France* ⁶³ .

Parmi les ouvrages fondamentaux, les plus utiles sont aussi les plus récents :

Colette BEAUNE, *Naissance de la nation française*, Paris Gallimard, 1985 (2ème éd. 2008) ; *Jeanne d'Arc*, Paris Perrin, 2004 (la biographie) ; *Jeanne d'Arc. Vérités et légendes*, Paris Perrin, 2008 (une lutte en règle contre tous les « mythes).

Régine PERNOUD & Marie-Véronique CLIN, *Jeanne d'Arc*, Paris, Fayard, 1986.

Jean MAURICE & Daniel COUTY (dir.), *Images de Jeanne d'Arc. Actes du colloque de Rouen, 25-27 mai 1999*, Paris, Presses universitaires de France (PUF), 2000.

Philippe CONTAMINE, Olivier BOUZY & Xavier HELARY *Jeanne d'Arc. Histoire et dictionnaire*, Paris, Laffont, coll. Bouquins, 2012 (pratique, mais trop consensuel).

63 - Chapitres 12 à 14 : « La Guerre de Cent Ans » (p. 145-158), « La Guerre de Cent ans, deuxième version » (p. 159-168), « Jeanne d'Arc et les femmes de son temps » (p. 171-180).